



**UNION EUROPEENNE
LE CONSEIL**

**Bruxelles, le 30 avril 1999
(OR.F)**

7823/99

LIMITE

OJ/CSA 11

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la 1114ème réunion du COMITE SPECIAL AGRICULTURE
(Bruxelles, les lundi 3 (15 h.00), mardi 4 et
évent. mercredi 5 (matinée) mai 1999)

1. Approbation de l'ordre du jour provisoire
2. Mise en oeuvre des décisions prises par le Conseil Agriculture des 22.02/11.03 et par le Conseil européen de Berlin concernant le volet agricole de l'Agenda 2000
 - a) Secteur vitivinicole
doc 7793/99 AGRI 73 AGENDA 102
 - b) Questions restées ouvertes concernant certains autres secteurs ¹
 - Viande bovine
 - Lait et produits laitiers
 - Cultures arables
3. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1868/94 instituant un régime de contingentement pour la production de féculé de pommes de terre ²
doc. 7344/99 AGRIORG 34 AGRIFIN 37 AGENDA 79
4. Divers
 - Organisation des travaux futurs

¹ Ce point sera traité le lundi 3 mai.

² Ce point sera traité le lundi 3 mai, avec le point 2 b), 3ème tiret.

